



Association "Les Jouët 680"

<http://association.jouet680.free.fr>
association.jouet680@free.fr

Maison des associations, Route des Bénévoles
33470 GUJAN-MESTRAS



Compte rendu de l'Assemblée Générale 2021

4 décembre 2021 à Maison des associations de Gujan-Mestras

A 10h, le Président Jacques MIGNÉ ouvre l'Assemblée Générale.

Au préalable, il remercie les adhérents de leur présence (Cf en annexe la liste des adhérents ayant signés la feuille d'émargement), ainsi que la Ville de Gujan-Mestras, en la personne de Jean-Jacques GERMANEAU, conseiller municipal délégué en charge de la vie associative. M. André MOUSTIE, Adjoint aux Sports de la Ville est également venu nous saluer en fin d'Assemblée et nous adressons à ces deux élus tous nos remerciements pour leur présence.

Pour débiter, le Président fait un point des adhésions. A ce jour l'association rassemble 67 Jouët 680, dont 5 localisés hors du bassin, et 19 adhérents en qualité équipiers/ères.

Pour mémoire, il rappelle les dernières adhésions enregistrées au cours de 2021 : Frédéric EZQUERRA avec *ALGARIC* à Arcachon, Isabelle et Philippe GATTY avec *MOULE A GAUFFRE* à Andernos, Stéphane SCOTTO avec *ON MY WAY* à La Teste, Tom JONCHERAY avec *ESSEN C'IEL* à Claouey, Jeanne Marie ROUBEY avec *CAPRI* à Cassy, Guillaume VINCKLER avec *BLACK SWAN* à Andernos, Marc LANDRY avec *VARECH* à Taussat, Cédric THOURAUD avec *CARPE DIEM* au Cap Ferret, et Ulrick CHOFFLET, Christophe MAYAYO et Patrick POUMEYROL en qualité d'équipiers

Par ailleurs, d'ores et déjà, nous rejoignent pour la saison prochaine : Arnaud GRANGER avec *ROULIS 3*, Bruno NOUCHI avec *LE BALADIN* à Arcachon, Arnaud SAFAR avec *NARVAL* aux Jacquets, Benoit GACHET avec *PLOION* au Cap Ferret, et Annabelle PRIEUR, Yann RAYSSAC, Muriel LACHIEZE et Julienne ELIE en qualité d'équipier.

1. Rapport des activités 2021

Covid, confinement, caprices météo ... 2021 aura été une année grise, minée entre les contraintes sanitaires et les perturbations météorologique d'un été pluvieux, des périodes de calme alternant avec des vents frais et forts. Mais nous avons pris le dessus, et eu le plaisir de nous retrouver à plusieurs moments, afin de sauver cette saison comme nous pouvons le constater lorsque l'on dresse le bilan des sorties ou rencontres réalisées :

- Le 23 mai, il y a eu la première sortie de convalescence post-confinement, avec 6 Jouët qui se sont retrouvés pour une balade inaugurale, afin de faire respirer les voiles et partager un casse-croûte aux cabanes tchanquées.
- Le 5 juin, la **MATELLE** : une BACAC (Balades à Caractère Compétitif) de remise en forme qui a réuni 9 Jouët, pour des tours de Matelle à la suite d'un pique-nique nautique animé. Il y avait du vent, 6 Jouët sont arrivés ex-aequo sur la ligne d'arrivée.

- Les 25 et 26 juin, la traditionnelle **Périph du Bassin** a regroupé 7 Jouët qui se sont retrouvés à Claouey le samedi soir, au mouillage de Bertic, pour un apéro-pique-nique plage animé. La nuit a été calme et le départ le lendemain matin s'est fait dans la pétrole. Le courant nous a mené jusqu'à la plage nord de l'île aux oiseaux, pour une balade à pied. Retour le soir dans les ports d'attache en raison de la pluie, et nous avons rejoint par la route nos amis du CNL qui nous attendaient sous parasols-parapluies devant leur cabane du port de Cassy pour une réception qu'ils savent si bien faire.
- Le 25 juillet, une belle réussite pour cette **sortie à Arguin**, pour 7 Jouët, sous un vent costaud et un parcours mouvementé entre les bancs pour arriver à la Conche d'Arguin. Promenade sur le banc, baignade pour 2 forcenés dans la passe nord, et retour avec l'arrivée de la marée pour un tour de l'île.
- Le 31 juillet, notre traditionnelle visite au Jazz d'Andernos était bien programmée mais ce Festival a été comme l'année précédente annulé. Donc organisation d'une Festi-cabanale à notre cabane de Gujan pour compenser.
- Du 13 au 15 août, notre **Belle croisière**, avec une moyenne de 7 Jouët qui ont comme à l'accoutumé fait escale pendant trois jours et deux nuits dans plusieurs mouillages : le vendredi à la Maison Algérienne, puis les soirs suivants à l'estey d'Afrique, après avoir navigué autour de l'île, mouillé au Bernet et dans l'estey du Chenal de Cousse.
- Les 4 et 5 septembre, nous avons tenu un stand au Village des Associations de Gujan-Mestras pour y présenter notre Association et nos activités. Cela nous a permis de rencontrer de futures équipières et équipiers.
- Le 17 septembre, nous avons accueilli nos amis du Centre Nautique de Lanton pour un repas à notre cabane du port du Canal.
- Le 18 septembre, nous avons participé aux Fêtes du Patrimoine organisées par la Ville de Gujan-Mestras, en proposant des vire-vires en Jouët depuis le port de Larros.
- Le 16 octobre, la **sortie d'automne** a réuni 11 Jouët et permis à de nouveaux amis de découvrir comme équipières et équipiers notre bateau, dans une navigation qui nous a amené à la Sableyre en passant par les chenaux de Cousse et du Courant. Retour par le chenal de Branne.
- Le 20 octobre, nous sommes allés comme tous les ans à cette période à la **rencontre des Bernaches** dans le Chenal du Courbey, avec 8 Jouët mouillés ensuite devant La Vigne pour un pique-nique.

Enfin pour clore l'année, est programmée notre sortie toute en fraîcheur, la **Caillante**, le 18 décembre prochain.

Le Président remercie notre Chef de flotte, Michel THOURAUD, et tous les animateurs qui ont permis l'organisations de ces sorties.

A ces sorties, le Président Jacques MIGNÉ tient aussi à rappeler la participation régulière d'une quinzaine de *Jouëtistes*, skippers et équipiers confondus adhérents de notre association, aux régates organisées par le CVA. Outre leurs intérêts sportifs, les résultats de ces régates témoignent de la qualité nautique de notre bateau comparativement aux autres séries, en particulier plus récentes, présentes sur les lignes de départ. Parmi celle-ci :

- Les **18 HEURES D'ARCACHON**, les 3 et 4 juillet, une très belle cuvée 2021, avec 90 coureurs et les champions BESTAVEN, BOISSIERE, PARLIER impressionnés par la participation et la performance de nos 7

Jouët (3 sudistes et 4 nordistes) ... C'est Lady Bird skipé par Jean LAUGAR qui a remporté chez nous cette belle épreuve 2021, suivi de Béléza de Florian DARRIBAT, Bonaire de Laurent BERTON, et d'Émile Bourgadion du Président Jacques MIGNÉ

- La **DUO BRU** : course en trois étapes, sponsorisé par le Cabinet d'assurances BRU, elle a connu cette année encore des déboires en raison du COVID et de la météo. La première édition du 9 mai a été annulée en raison de la pandémie. La deuxième édition du 13 juin a été courue, par 9 Jouët par météo caniculaire et un très petit temps qui n'a pas permis aux Jouët d'arriver dans les délais. Enfin la troisième édition a permis le 5 septembre aux 5 premiers Jouët de boucler un parcours réduit, dans un tout petit temps également. Le gain de cette course revient donc à PATXI grâce à cette dernière étape, suivi de Lady Bird de Jean LAUGAR et Léon de Gilles ABERKANE.
- La **SOLITAIRE DU BASSIN** : cette course en deux étapes a été également écourtée en raison de la pandémie, et seulement la deuxième épreuve a pu se courir le 22 août. Ce fut une splendide course, avec 11 Jouët de notre Association engagés, très tactique par une belle brise. Lady Bird a pris le meilleur départ et a maintenu son avance jusqu'à la ligne d'arrivée malgré une forte concurrence. Se sont classés second et troisième respectivement PATXI de Joël GARAY et BONAIRE de Laurent BERTON.
- Et enfin le 28 août, la **680 CONNEXION**, Championnat du monde des Jouët 680, course parallèle à la Ronde du Bassin. Pour la deuxième année consécutive, cette course a été remportée par Genius, skipé par Nelly accompagnée d'un équipage professionnel, ce qui se fait de mieux sur le Bassin, Chantal PIVERT et Patrick POUMEYROL. PATXI de Joël GARAY et Bonaire de Laurent BERTON s'y sont classés respectivement second et troisième.

Ces régates permettent de décerner le **Trophée Jean-Claude FAUCHER**, s'établissant sur les 4 épreuves du Trophée Ackeret du CVA et les deux Solitaires du Bassin. En raison du COVID, le CVA a été amené à annuler les premières courses de l'année. Le trophée JCF s'est donc disputé cette année sur la Solitaire n°2 du 22 août et deux Ackeret des 19 septembre (La Route de l'huître) et 31 octobre (Jetées et bottes fourrées). Au résultat final, c'est PATXI qui remporte le Trophée JCF 2021. Lady Bird de Jean LAUGAR et Léon de Gilles ABERKANE sont respectivement second et troisième de ce classement.

Enfin, n'oublions pas le **Trophée de la BENAISE**, course réservée aux barreuses féminines depuis de nombreuses années. Cette année, elle s'est courue le 25 septembre avec une participation de 9 Jouët. C'est Lisa ANATOMARCHI sur la Bulle qui s'est octroyé la victoire pour la deuxième année consécutive.

Autres activités de l'association, les travaux d'aménagement de la cabane et ceux de rénovation du bateau associatif Vivalis se sont poursuivis au cours de cette année 2021.

Aménagements de la cabane

En sa qualité de responsable de la cabane, Joël GARAY fait état des travaux significatifs réalisés au cours de l'année écoulée grâce à la mobilisation de nombreux adhérents :

- Réfection de la façade nord, recouvrement du bardage par des planches neuves et couvre joints, confection et mise en place d'un volet neuf à la fenêtre donnant sur le Bassin,
- Mise en place côté extérieur de la cuve 5 m3 de récupération des eaux de pluie, des gouttières et de la descente vers la cuve, du puisard dans la terre pour les eaux usées, pose d'une petite pompe immergée avec "mancontact" pour l'alimentation en eau "courante" de l'évier
- A l'intérieur côté nord, installation du bac à vaisselle, de son plan de travail annexe, de son évacuation vers le puisard extérieur côté nord,
- Prolongement de l'alimentation électrique pour alimenter la pompe, le frigo près du coin cuisine et l'éclairage de ce lieu d'activité intense,

- Mise en place d'une porte vitrée doublant à l'intérieur la lourde porte à glissière ouest (donnant accès au quai) permettant de profiter de la lumière du soleil et des magnifiques couleurs du couchant sans subir les courants d'air et les forts vents d'ouest.
- Enfin fin du mois de novembre, un nouveau poêle à bois a été mis en place.

L'un des principaux chantiers l'an prochain pourrait être la réalisation d'un ragréage autonivelant pour gommer les irrégularités du sol, et éventuellement si les moyens nous le permettent, un bardage intérieur en panneau OSB.

Rénovation de Vivalys

A contrario, le programme initial de rénovation de Vivalys a subi les contre-coups de la crise du COVID. Néanmoins cette rénovation avance grâce à la mobilisation d'un noyau d'adhérents qui s'y sont engagés de façon suivie. Pour l'heure VIVALIS est stationné gracieusement devant l'atelier de la Voilerie du Bassin et ce jusqu'au Salon Nautique d'Arcachon d'avril 2022.

La pose des hublots latéraux a été l'objet d'une innovation : un collage et non le conventionnel dit montage à sec via des vis et écrous canon. La coque a reçu une première couche de peinture époxy. Dès que le temps le permettra, après avoir recherché la solution la plus efficiente compte tenu du support laissé après la dépose du vaigrage d'origine, ce chantier devra être finalisé avec la pose d'une toile vinylique.

Les autres travaux restant à exécuter, sont :

- la vérification du mât et ses sorties de drisses, avec établissement d'un plan de pont pour les renvois de manœuvres (piano ou renvois latéraux classiques ?),
- la pose de la dérive et des lèvres, ainsi que masticage de la carène au niveau du puits,
- la pose du panneau de pont et des parements intérieurs en bois,
- le montage des chandeliers et des balcons avec l'installation des filières.

Jacques MIGNÉ se charge de coordonner ces différents travaux.

Si, malgré les efforts entrepris, la vente de Vivalys n'est pas exclue, il est convenu qu'elle ne pourrait pas intervenir tant que nous n'aurions pas testé la faisabilité de cette activité probablement localisée au Cercle de voile de Cazaux Lac comme cela est aujourd'hui envisagé.

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale, le bilan d'activités 2021. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport Financier 2021 et budget prévisionnel 2022

(Cf tableau récapitulatif page suivante)

L'abandon d'activités en début de saisons, pour cause de confinement, a réduit significativement les dépenses initialement envisagées pour 2021, soit environ 1/3 du budget prévisionnel. Cela a dégagé en fin d'exercice un excédent comptable de 1 542 €, dont pour partie, la moitié des dépenses envisagées initialement à la rénovation de Vivalys. Cet excédent alimentera les disponibilités financières de l'association.

Globalement le budget prévisionnel 2022, présenté par Nelly BRIOS, en termes de dépenses prend en compte la finalisation de la rénovation de Vivalis avec un montant dédié de 1 400 €. En termes de recettes, l'objectif est de conforter les ressources générées par l'encaissement des cotisations (dont le montant unitaire proposé reste fixé à 30 €) avec des ressources apportées par des opérations ponctuelles (produits dérivés à l'effigie de l'association vendus aux adhérents, sponsoring) et pour un dixième du budget, si possible, par l'obtention des subventions d'exploitation.

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale, le Rapport Financier 2021. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale, le maintien du montant de la cotisation 2022 à 30 €. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

Le Président soumet au vote de l'assemblée générale, le budget prévisionnel 2022. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

DEPENSES	Réalisé 2020/21	Prévision 2021/22	Variation	RECETTES	Réalisé 2020/21	Prévision 2021/22	Variation
Achats	337,30	1 050,00	712,70	Ventes produits finis	1 891,00	2 215,00	324,00
Achats non stockés				Ventes de marchandises :			
EDF	133,89	200,00		Ventes de polos		100,00	
Administration et secrétariat	51,67	50,00		Ventes de pavillons	100,00	150,00	
Achat de petit matériel de bureau		50,00		Vente de casquettes		100,00	
Achat mobilier et petit équipement		350,00		Ventes Piano de pont	100,00	150,00	
Achat de marchandises				Produits des activités annexes			
Opération Polos, casquettes	30,00	400,00		Participation des adhérents aux frais de repas			
Opération pavillons	121,74			Locations :			
Services extérieurs	2 626,11	3 940,00	1313,89	Utilisation de la cabane	127,00	150,00	
Redevance AOT Cabane	84,00	90,00		Occupation place au port Arcachon	1 000,00	1 000,00	
Redevance Port Arcachon	936,00	1 000,00		Occupation du quai de la cabane	564,00	565,00	
Hébergement VIVALYS	55,00	200,00		Subventions d'exploitation	600,00	650,00	50,00
Entretien et réparation				Subvention SMPBA	100,00	150,00	
Entretien immobilier cabane et quai	608,61	1 000,00		Subvention GUJAN	500,00	500,00	
Rénovation du VIVALYS	733,47	1 400,00					
Assurance	209,03	250,00		Autres produits gestion	3 342,00	3 800,00	458,00
Autres services extérieurs	1 327,19	1 675,00	347,81	Cotisations :			
Publicité, publication, relations publiques, expositions :				Cotisations - adhésions	2 435,00	2 550,00	
Frais d'impression, cartes de visites, programmes, gravure	222,00	100,00		Cotisations - licences/CVA	450,00	450,00	
				Cotisations Vivalys	0,00	300,00	
Frais de déplacement et réception							
Frais de mission et de déplacement		250,00					
Frais de traiteur, achat de produits alimentaires pour réceptions participatives des adhérents	631,99	800,00		Dons et Mécénat :			
Apéritif et pots divers offerts aux adhérents				Dons	103,00	100,00	
Services bancaires :	113,20	120,00		Sponsoring	354,00	400,00	
Cotisations :							
Cotisation CVA ASSO	360,00	360,00					
Cotisation CVA Président		45,00					
Autres cotisations							
Total	4 290,60	6 665,00	2374,40	Total	5 833,00	6 665,00	832,00

RESULTAT AU 31/10/2020	3 367,87 €
EXCEDENT EN FIN D'EXERCICE 2021	1 542,40 €
RESULTAT AU 31/10/2021	4 910,27 €

3. Modification du règlement intérieur

Afin d'encourager l'implication de tout adhérent dans les instances statutaires, le Président Jacques MIGNÉ, en accord avec les administrateurs, propose, pour permettre d'accueillir des candidatures aux fonctions d'administrateur, d'ajouter à l'article 2.2 du règlement intérieur, les deux phrases suivantes :

« Les adhérents à jour de leur cotisation peuvent faire acte de candidature au Conseil d'administration, à condition d'adresser leur demande au Bureau de l'Association au plus tard le 31 octobre précédant l'assemblée générale de l'année en cours.

Le Conseil d'administration décidera de la suite à donner à cette demande ».

Le Président soumet au vote de l'assemblée la modification de l'article 2.2 du règlement intérieur. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

4. Composition du Conseil d'administration 2022

Jusqu'à ce jour le Conseil d'administration de l'association est composé de 12 membres Président compris, en l'occurrence madame Nelly BRIOS (Trésorière) et messieurs Gilles ABERKANE, Laurent BERTON, Pierre BRIOL, Florian DARRIBAT, Joël GARAY, Jacques PRUD'HOMME, Sébastien REBILLARD (Secrétaire Général), Michel THOURAUD (Vice-Président), Patrick WONÉ, auquel s'ajoute au titre de membre de droit, l'ancien président Jean Claude FAUCHER. L'ensemble des administrateurs ci-dessus ont exprimé le souhait de poursuivre leur contribution à l'animation de l'association en renouvelant leur candidature en qualité d'administrateur.

Comme l'autorise les statuts de l'association, et vu l'accroissement des activités et du nombre d'adhérents, le Président Jacques MIGNÉ a proposé d'enrichir le CA de deux administrateurs supplémentaires, en les personnes de Frédéric EZQUERRA et Paul SOISSONS, sollicités compte tenu de leur implication dans les activités de l'association ; respectivement pour le premier par sa participation assidue à toutes les sorties programmées depuis qu'il est adhérent, et pour le second, plus particulièrement aux activités de rénovation de la cabane et du bateau associatif Vivalys). Ceux-ci ont accepté de siéger au Conseil d'Administration.

Le Président soumet au vote de l'assemblée, la composition proposée du Conseil d'Administration. Celle-ci est approuvé à l'unanimité.

Les membres de ce nouveau Conseil d'administration se réunir cet après-midi, pour décider de la composition du Bureau 2022 (Présidence, Vice-Présidences, Secrétariat, Trésorerie).

Le Président Jacques MIGNÉ tient à faire savoir à l'assistance présente, son souhait de ne pas continuer en 2022 d'exercer les fonctions de Président, pour lesquelles il dit avoir éprouvé énormément de plaisir et de bonheur durant ces 8 dernières années, dans ces échanges d'amitié et de projets partagés. Il tient à remercier et féliciter toutes les équipes qui ont animé les bureaux, les Conseils d'administration, et les adhérents, qui ont permis de faire vivre ce réseau de convivialité et d'entre-aide.

Nous avons développé pendant ces huit années la belle structure que nous ont laissée les équipes qui nous ont précédés, en restant dans l'état d'esprit originel : promouvoir notre bateau et développer ses activités.

En décembre 2013, l'association rassemblait 33 bateaux ; actuellement elle en compte le double. C'est grâce à ses membres que l'Association a pu rayonner, à travers notre ouverture sur les associations et clubs nautiques, notre participation au Salon d'Arcachon, notre proximité avec la ville de Gujan-Mestras.

En conclusion, le Président Jacques MIGNÉ rappelle que la mission fondamentale de l'association est de favoriser la présence de la navigation à voile sur notre Bassin.

En réponse à ces propos, Jean Claude FAUCHER, prédécesseur de Jacques MIGNÉ à la tête de l'association, tient à rappeler le contexte de sa prise de fonction :

AG du 7 décembre 2013 : décision de changer de Président.

Par décision du nouveau Bureau élu ce jour-là, le futur Président sera Jacques Migné.

Pour convenances personnelles, Jacques Migné demande alors à son prédécesseur de garder la barre encore quelques mois supplémentaires.

Le 14 septembre 2014, fête du patrimoine, nous sortons la flotte des Jouët pavoisés pour l'occasion jusqu'à Arcachon.

Passation de l'écharpe du pouvoir à Jacques Migné, et nous menons le soir une sacrée fiesta à la cabane. Ça y est Jacques est en piste !

Et depuis ce temps, ce président n'a pas épargné ni sa peine ni son courage dans le souci constant de conduire et développer notre Association.

Nous lui devons un immense merci et j'associe à ces remerciements la « première Dame Myriam » pour sa bienveillance et sa patience peut-être d'avoir dû partager trop souvent son Jacques avec l'Association.

Cher Président tu laisses notre association dans un excellent état financier et moral. Avec 72 propriétaires de Jouët, à l'appui de nombreuses et d'une implantation locale assurée, nous voilà incontournables sur le bassin.

Donc un grand merci cher Président
Je propose une « standing Ovation ».

En réponse à cette invitation, l'assistance applaudit chaleureusement Jacques MIGNÉ.

5. Programme des activités 2022

Michel THOURAUD présente succinctement le projet de programme des activités nautiques proposés aux adhérents (Cf page suivante). Ce programme prend en compte le calendrier des régates organisées par le CVA courues par nombre d'adhérents. Ne sont pas à exclure des modifications, ainsi que les sorties qui seraient proposés spontanément par les adhérents. Le déjeuner d'ouverture de saison sera l'occasion de confirmer en détail ce programme.

6. Questions diverses

Afin d'assembler quelques recettes supplémentaire, Jean LAUGAR présente une gamme de vêtements (casquettes, polo, polaire, vareuse), qui, brodés à l'effigie de l'association, pourraient être proposés aux adhérents lors du déjeuner d'ouverture de la saison. A cet effet sera conçu un catalogue. En attendant sont toujours disponible auprès de Nelly BRIOS, des fanions reprenant le logo de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jacques MIGNÉ déclare close l'Assemblée Générale à 12h10.

Avant que l'assistance soit conviée à l'extérieur pour un apéritif, Joël GARAY se voit remettre par Jean Claude FAUCHER son trophée.

Le Président,

Jacques MIGNÉ

Secrétaire de séance,

Jacques PRUD'HOMME

Programme prévisionnel des activités de l'Association établi au 1^{er} décembre 2021

Date	Événement	PM	Coef
Samedi 29 janvier	LA CAILLANTE 1	15h11	65
Dimanche 06 mars	BANANES 1 2 3	20h00	87
Samedi 19 mars	Repas de lancement saison 2022		
Dimanche 27 mars	DUO BRU 1 ^{ère} course	14h51	45
Dimanche 10 avril	PAIRES IMPAIRES ET PASSES	13h20	24
Samedi 16 avril Dimanche 17 avril Lundi 18 avril	SALON NAUTIQUE ARCACHON		
Dimanche 01 mai	ENTRE BANCS ET ESTEYS	18:56	87
Dimanche 08 mai	BANANES 10 11 12	11h08	34
Samedi 21 mai	BENAISE	10h24	68
Samedi 28 mai	TOUR DE L'île	17h20	74
Dimanche 29 mai	DUO BRU 2 ^{ème} course	17h54	76
Samedi 04 juin	LA PERIPH DU BASSIN	09h07	58
Dimanche 05 juin		09h49	51
Dimanche 19 juin	SOLITAIRE DU BASSIN N°1	10h17	76
Dimanche 6 juin	BANANES 16 17 18	16h52	61
Samedi 02 juillet	18 HEURES D'ARCACHON	20h31	68
Dimanche 03 juillet		08h52	66
Dimanche 10 juillet	TRANS-ARC (Arcachon - Mimbeau - Audenge)	15h56	65
Samedi 16 juillet	Sortie Banc d'Arguin - nuitée sur Bassin	08h21	97
Samedi 30 juillet	JAZZ ANDERNOS	19h40	75
Dimanche 31 juillet		07h59	77
Vendredi 12 août	LA BELLE CROISIERE	18h51	99
Samedi 13 août		19h37	103
Dimanche 14 août		20h21	102
Dimanche 21 août	SOLITAIRE DU BASSIN N°2	13h45	30
Samedi 27 août	RONDE DU BASSIN 680 CONNEXION	18h44	81
Dimanche 04 septembre	FEMMES A LA BARRE	11h47	47
Samedi 17 septembre	Journées Patrimoine	10h28	46
Dimanche 18 septembre	Anniversaire association	11h28	32
Samedi 24 septembre	BANANES 19 20 21	17h42	78
Dimanche 25 septembre	DUO BRU 3 ^{ème} course	18h17	87
Dimanche 02 octobre	ROUTE DE L'HUITRE - HANDIVALIDE	10h24	58
Samedi 08 octobre	Sortie AUTOMNE - CABANALE	17h29	93
Dimanche 16 octobre	BANANES 22 23 24	09h50	46
Dimanche 30 octobre	JETES ET BOTTES FOURRÉES	08h22	73
Dimanche 06 novembre	BANANES 25 26 27	16h05	86
Samedi 19 novembre	Sortie BERNACHES - CABANALE	13h48	48
Dimanche 20 novembre	BANANES 28 29 30	14h42	60
Dimanche 4 décembre	LA CAILLANTE 2	14h50	67

Challenge CVA, 14 régates :

7 Parcours Bananes

7 Parcours côtiers (5 ACKERET, 1 DUO BRU, 1 Ronde du Bassin)

En rouge, régates comptant pour le Challenge JCF

Annexe : Liste des adhérents présents à l'Assemblée Générale, établie à partir de la signature de la feuille d'émargement

François-Xavier	BODIN	Iboga
Pierre	BRIOL	Gwalior
Nelly	BRIOS	Genius
Jean-Louis	DUCERF	<i>équipier</i>
Pierre	DUSSAULT	Phenix
Julienne	ELIE	<i>équipière</i>
Frédéric	EZQUERRA	Agaric
Jean-Claude	FAUCHER	<i>équipier</i>
Roger	FORNER	Cool
Joël	GARAY	Patxi
Arnaud	GRANGER	ROULIS 3
Jacqueline	JASTOZBSKI	Navavitit
Muriel	LACHIEZE	<i>équipière</i>
Jean	LAUGAR	Ladybird
Jean-Luc	MARSAN	Marara
Jacques	MIGNÉ LABARTHE	Emile Bourgadion
Jean-François	MOUTON	<i>équipier</i>
Alain	MOZAS	Calinoo2
Bruno	NOUCHI	Le Baladin
Jean-Louis	OLIVIER	Galathée
Francis	PEDEMAY	La Lifrasse
Patrick	POUMEYROL	<i>équipier</i>
Jacques	PRUD'HOMME	Tamahawk
Sébastien	REBILLARD	Pouch Pouch
Arnaud	SAFAR	Narval
Paul	SOISSONS	Youkalis
Michel	THOURAUD	Galerie
Patrice	WONÉ	Hapchot